



MENÉ mag

Le magazine municipal

N°49 : DECEMBRE 2025

COLLINÉE | LANGOURLA | LE COURAY | PLESSALA | SAINTGILLES DU MENÉ | SAINTCOUËNO | SAINTJACUT DU MENÉ |



DOSSIER

MERCI PAUL !

Le 17 octobre, un passage de témoin
empli d'émotions et de sens



COMMUNICATION

Un site internet relooké



LE SQUASH DU MENÉ :

De beaux projets à venir !



EHPAD LA CLAIRIÈRE

fête ses 40 ans

Page	CONSEILS MUNICIPAUX
4 à 5	- Conseil municipal du 11 septembre - Conseil municipal du 13 octobre
Page	ELECTIONS MUNICIPALES
6	- Qui peut voter - Comment voter par procuration - Les bureaux de vote
Page	NOUVEAU SITE INTERNET
7	PROJET DE RENOUVELLEMENT DU PARC ÉOLIEN
Page	VIE ECONOMIQUE
8 à 10	- Services funéraires - Accompagner les patients sur la route, mais pas que ! - Emmanuel DELAMBRE cultive un art fait de délicatesse et d'écoute - Actualités de vos entreprises
Page	DOSSIER
11 à 13	- Les racines du Mené - 60 ans d'esprit pionnier - Le Mené face aux transitions de demain - Mené Horizon 2030 : - Une démarche prospective citoyenne - Paroles d'habitants engagés et attachés à leur territoire - Regards extérieurs de 2 grands témoins ayant des liens forts avec Le Mené - Hommage à Paul Houée, citoyen d'honneur du Mené
Page	LA VIE SCOLAIRE 2025 2026
14 à 15	- Présentation des équipes - Collège Victor Vasarely
Page	- Une nouvelle chaufferie bois
16	- Rénovation de l'EHPAD
Page	RETOUR EN IMAGES
17 à 19	- Le Squash du Mené : - La Clairière fête ses 40 ans dans la convivialité - Comice agricole - Forum des associations - Repas CCAS
Page	CULTURE
19	- Le banquet des souvenirs



MENÉ MAG N°49 DECEMBRE 2025

4 parutions annuelles

Directeur de publication : Gérard DABOUDET

Conception, infographie, mise en page & crédit photo : service communication, PierreYves JOUYAUX, commission communication, Isabelle LE GALL, Directrice générale des Services

Impression : Le magazine est imprimé à 3500 exemplaires par l'imprimerie LE MAIRE. Distribution : Médiapost. Si vous ne recevez pas ce magazine, contactez le : 02 96 31 47 17 ou sophie.herviault@mene.fr.

Cet exemplaire ne peut être vendu. Interdiction du droit de reproduction



TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP
L'APPLICATION MOBILE
DE LA COMMUNE

Gratuit Disponible sur Ios & Android



Édito de Gérard DABOUDET, Maire

Le 17 octobre restera une date marquante dans l'histoire du Mené. Plus de 260 personnes se sont réunies pour célébrer les 60 ans du Comité d'expansion, symbole d'un demi-siècle d'engagement collectif et d'innovation territoriale.

Un mot a dominé les échanges : la transmission.

Transmission d'un héritage, d'un esprit pionnier et d'une conviction commune : celle qu'un territoire qui ne se développe qu'en s'appuyant sur ses habitants.

**« Le Mené, un pays qui ne veut pas mourir » :
le slogan fondateur résonne encore aujourd'hui.**

Je tenais à remercier ses organisateurs, fidèles parmi les fidèles, de l'abbé Paul HOUËE, l'éveilleur du territoire, qui lui ont rendu un très bel hommage tout en faisant de cet événementiel un temps de relais.
Très belle réussite !

Merci à vous, Joseph, Jacky, Dominique et tous ceux qui se sont impliqués à vos côtés ainsi qu'à l'ODCM pour le portage de son organisation, à Roseline pour son animation et aux différents intervenants.

Ces 60 ans du Comité d'expansion ont rappelé une évidence :
Le Mené est un territoire d'action et d'espérance.

Le passage de témoin s'est fait dans la continuité de cet esprit fondateur : celui d'une communauté qui avance, ensemble, fidèle à ses valeurs et tournée vers l'avenir !.

Nous avons voulu partager avec vous dans le dossier de ce Mag, les moments forts de cette belle journée commémorative ainsi que sur notre nouveau site internet dans la rubrique, Le Mené, territoire pionnier.

C'est l'occasion pour moi de vous inviter, pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, à aller naviguer sur notre nouveau site internet. Sa refonte était devenue nécessaire pour mieux vous informer et valoriser les atouts de notre commune.

Je remercie les membres de la commission communication, Sophie, notre chargée de communication, et l'ensemble des services pour ce travail collaboratif de qualité.

Lorsque vous recevrez ce nouveau numéro du Magazine municipal, nous serons à quelques semaines des fêtes de fin d'année.

Permettez-moi, en mon nom et de l'ensemble de l'équipe municipale de vous souhaiter de passer d'excellentes fêtes de fin d'année !



COMPTE-RENDUS Conseil municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2025

Présents (28) Absents ayant donné pouvoir (7)

Finances

Effacement de dettes

À la suite de la décision de la commission de surendettement des particuliers des Côtes-d'Armor, le conseil municipal décide d'effacer une dette de 274,94 € sur le budget commune.

Travaux - Voirie - Bâtiments

Réhabilitation d'anciens locaux en bibliothèque à Plessala : attribution des marchés de travaux

Le Conseil Municipal décide de :

- déclarer infructueux les lots 02 cloison-menuiseries intérieures & 05 menuiseries extérieures du fait d'offres trop élevées par rapport à l'estimatif,
- autoriser de procéder à une nouvelle consultation pour les lots déclarés infructueux,
- retenir les offres suivantes (base et prestation supplémentaires éventuelles / PSE) et de procéder à l'attribution des lots aux entreprises suivantes :

LOTS		Entreprises	Montant de l'offre de base HT	PSE salle du conseil/mariage
Lot 01	Gros œuvre	BEUREL	6 000 €	/
Lot 02	Cloison menuiseries int.	Infructueux		
Lot 03	Revêtement de sol & murs	Carrelage MARTIN	7 673. 98 €	PSE 1 : 3 892.80 €
Lot 04	Plafonds	SOQUET	3 163. 64 €	PSE 1 : 1 989.80 €
Lot 05	Menuiseries ext.	Infructueux		
Lot 06	Electricité	Erwan HAMAYON	10 934. 65 €	PSE 1: 2 419.80 € PSE 2 : 1 166.17 €

Total attribué	27 772.27 €	9 468.57 €
Total estimation lots attribués	30 600.00 €	9 265.00 €
Déférence entre estimations & attributions	-2 827.73 €	+ 203.57 €

Travaux de réfection du pont des Islettes à St-Jacut du Mené :

Le conseil municipal décide de valider le devis de l'entreprise Beurel TP pour un montant de 16 490 € HT, comprenant notamment la mise en place du batardeau, dépose des garde-corps et de l'ancien mur de soutènement, réalisation de fondations et voile en béton armé, purge et remblais de l'accotement, rescellement des garde-corps.

Patrimoine & urbanisme

Aliénation d'une partie du chemin rural 191 ZO 98 et aliénation d'une partie de voie communale n°358 après déclassement au lieu-dit «moulin de la Heussaie» (Plessala)

Le Conseil Municipal décide :

- de constater la désaffection de la partie de voie n°358 au lieu-dit «moulin de la Heussaie» et décider le déclassement du domaine pu-

blic communal et son intégration dans le domaine privé communal.

- de constater la désaffection d'une partie du chemin rural 191 ZO 146,
- de fixer le prix de vente à 0,50 €/m² pour les parcelles communales issues de la division du chemin rural 191 ZO 98 et de la partie de voie communale n°358 :

Ancien classement	N° parcelles	Acquéreur	Superficie	
			a	ca
Partie chemin rural 191 ZO 98	191 ZO 146	M. ROUXEL	1	82
Partie voie communale n°358	191 ZO 150	M. ROUXEL		75
Partie chemin rural 191 ZO 98	191 ZO 144	Mme FRABOULET	4	57
Partie chemin rural 191 ZO 98	191 ZO 145	Indivision MAUXION		95
Partie chemin rural 191 ZO 98	191 ZO 147	Indivision MAUXION		10
Partie chemin rural 191 ZO 98	191 ZO 149	Indivision MAUXION	1	34
Partie chemin rural 191 ZO 98	191 ZO 151	Indivision MAUXION		6

Le tableau de classement de la voirie communale sera mis à jour à la suite de cette décision.

Vie associative - sport - culture - Communication

Tarifs abonnements squash

Le Conseil Municipal valide les tarifs abonnements squash proposés par la commission Sport :

- un abonnement de 150€ / an à partir de 18 ans
- un abonnement de 50€ / an pour les jeunes de moins de 18 ans.

Questions diverses

Mise en accessibilité PMR de l'église de Collinée

L'église de Collinée n'a pas d'accès pour les personnes à mobilité réduite. La configuration intérieure et extérieure de l'église est source de sujétions techniques. Le Conseil Municipal donne son accord et valide le devis proposé par l'entreprise LEDUC maçonnerie, s'élevant à 6 000,46 € HT (hors lot menuiserie bois), portant sur les travaux suivants :

- Déposer la partie séparative des 2 entrées (présence d'un bénitier non reposé)
- Reprendre les 2 linteaux en pierre par un seul élément sans dépose des existants.
- Scier une marche pour la suppression du seuil.
- Modifier le SAS bois en entrée pour permettre la rotation d'un fauteuil PM..
- Poser une nouvelle porte bois tiercé ou 2 vantaux égaux.
- Modifier l'accès pavé existant et créer une plateforme PMR plane au droit de la porte.

Etant rappelé qu'une autorisation de travaux (AT) ainsi qu'une déclaration préalable (DP) sont obligatoires. Leur instruction sera soumise à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Approbation du devis Synchronicity - Jeux - Saint Jacut du Mené

Le Conseil Municipal valide le devis de l'entreprise Synchronicity d'un

montant de 35 632,32 € TTC pour la fourniture et la pose de jeux à proximité de la salle d'animation et du plan d'eau de St-Jacut du Mené.

Approbation du devis Synchronicity - Jeux - Collinée

Le Conseil Municipal valide le devis de l'entreprise Synchronicity d'un montant de 36080,16 € TTC pour la fourniture et la pose de jeux.

Etude de faisabilité de pose de caméras dans le centre bourg de Collinée

Pour donner suite à certains évènements, le Conseil Municipal donne son accord de principe pour qu'une étude de faisabilité soit lancée en lien avec les services de la préfecture et de gendarmerie pour l'installation de caméras dans le cœur de bourg.

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2025

Présents (26) Absents ayant donné pouvoir (7)
Etaient excusés (2)

Travaux - Voirie - Bâtiments

Aménagement de la rue André Gilles (Collinée) :

proposition d'avenant n°1 Eurovia

Après délibération, le Conseil Municipal décide de valider la proposition d'avenant n°1 Eurovia détaillée ci-dessous, portant ainsi le montant global du marché à 458 397,15 € HT (550 076,58 € TTC) versus 449 460,55 € HT (539 352,66 € TTC) initialement :

- Prestations à ne pas réaliser (moins-values) :

- Parking devant les services techniques = -11 311, 80 € HT
- Mélanges terre-pierre = - 2 025 € HT ; -8 205 € HT
- Sable mégrit (pour cheminement piétons) = -4 996,60 € HT
- Total moins-values = -26 538,40 € HT

-Substitution de revêtements (plus-values) :

- Enrobés goasq poncé à la place du terre-pierre : + 6 750 € HT ; + 13 675 € HT
- Enrobés goasq poncé à la place du sable mégrit : + 15 050 € HT
- Total plus-value = + 35 475 € HT
- Soit un total de 8 936,60 € HT (plus-value).

Patrimoine & urbanisme

Cession d'une parcelle - La Ville Neuve - St Jacut du Mené

Le Conseil Municipal donne son accord et pouvoir sur la cession suivante (les frais notariés étant à la charge de l'acquéreur) :

Adresse de la parcelle	Acquéreur	Référence cadastrale	Surface	Prix / m ²
La Ville Neuve St-Jacut 22330 Le Mené	M. BIZEUL J-Y Rue des Marettes St-Jacut 22330 Le Mené	303 ZD 19	670 m ²	0,50 € / m ²

Environnement

Tarification du service eau au titre de l'année 2026

Le Conseil Municipal donne son accord et vote le maintien des tarifs pour l'année 2026.

Redevance eau	Tarifs 2025 HT	Tarifs 2026 HT
Abonnement	108,14 € HT	108, 14 € HT
0 à 100 m ³	2,18 € HT	2, 18 € HT
100,1 à 1000 m ³	2,05 € HT	2, 05 € HT
> 1000,1 m ³	1,46 € HT	1, 46 € HT
Kermené	1,24 € HT	1, 24 € HT
Redevance sur prélèvement ressource eau (par m ³)	0,020 € HT	0, 020 € HT
Contre-valeur redevance performance eau	0,020 € HT	0, 056 € HT
Autres tarifs	Tarifs 2025 HT	Tarifs 2026 HT
Ouverture / fermeture de compteur	55 € HT	55 € HT

Poste d'un compteur	80 € HT	80 € HT
Travaux de raccordement	Coût réel / devis	Coût réel / devis
Déplacement de compteur	Coût réel / devis	Coût réel / devis

Éducation

Demande de participation : Séjour d'intégration des 6ème

Le Conseil municipal donne son accord pour participer à hauteur de 15 €/élève au séjour d'intégration des 6ème qui aura lieu à Lancieux en octobre.

Reconstruction du dispositif petit déjeuner dans les écoles publiques du Mené

Le Conseil municipal valide le renouvellement pour l'année scolaire 2025/2026, de la convention de mise en œuvre du dispositif « Petits déjeuners » qui lie la commune au Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse. Ce dispositif participe à la réduction des inégalités alimentaires pour le premier repas de la journée, indispensable à une concentration et une disponibilité aux apprentissages scolaires. En contrepartie de son engagement à assurer la distribution des denrées, la commune perçoit une aide financière égale aux frais engagés.

Dispositif mission argent de poche :

Le Conseil municipal donne son accord pour renouveler la mission argent de poche en 2026 ; Elle a rencontré un fort succès cette année, avec un total de 120 missions réalisées (le maximum que la commune puisse proposer).

Séjour montagne enfance-jeunesse 2026 :

Le Conseil municipal valide la proposition présentée par la commission éducation pour les vacances de Pâques, à savoir : un séjour en montagne, du 11 au 17 avril 2025, à destination de 20 enfants de 8 à 11 ans et 16 jeunes de 12 à 15 ans, dans le Massif Central. Le coût total (pension complète, transport et activités) s'élève à 19165,14 € soit 456,31€ par personne.

Dispositif « savoir rouler à vélo » :

Le Conseil municipal approuve la proposition présentée par la commission éducation, à savoir : donner la possibilité aux directeurs des 4 écoles de la commune du Mené de proposer aux élèves de CM2 scolarisés sur la commune, de participer au dispositif « savoir rouler à vélo » (LCBC), composé d'un cycle de 6 séances de 2h, à l'issue duquel les élèves obtiennent une attestation de « savoir rouler à vélo ».

Le transport est pris en charge par LCBC et le coût pédagogique est de 30 € par élève, pour un montant prévisionnel total pour l'ensemble des élèves de CM2 du Mené de 2640 €.

Vie associative - sport - culture - Communication

Convention emplois associatifs locaux (USP, Mené Hand et Mené Forme)

M. Cyril CONAN, Maire-adjoint à la vie associative, propose d'approuver les nouvelles conventions pluriannuelles relatives au financement tripartite des emplois associatifs locaux pour l'USP, Mené Forme et Mené hand. Les conventions USP et Mené hand ont été adoptées par le Département en Commission Permanente le 7 avril 2025 pour une durée de 4 ans avec un financement pour chaque association de 8000€/an par le Département et 8000€/an par la Mairie. La convention de Mené Forme sera adoptée lors d'une prochaine Commission permanente. M. Cyril CONAN souligne que ces conventions sont adaptées aux spécificités de chaque association que la Mairie Le Mené soutient au titre de ce dispositif avec le même niveau d'engagement que le Département. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer ces nouvelles conventions liées au financement des emplois associatifs locaux ainsi que les documents afférents.

Questions diverses

Construction d'un carport - Le Gouray

Après débat, le conseil municipal donne son accord et pouvoir à Jean-Michel DONNE, Maire-délégué pour engager la création d'un carport au niveau du parking de la salle des fêtes du Gouray.



ELECTIONS MUNICIPALES ET DESIGNATION DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES

Les 15 et 22 mars 2026 auront lieu les prochaines élections municipales permettant également la désignation des délégués communautaires. Le mode de scrutin est proportionnel de listes à deux tours avec prime majoritaire. Il n'y a pas de panachage. 35 conseillers municipaux et 8 délégués communautaires seront élus pour la commune Le Mené. Ces élections permettront aux citoyens d'exprimer leur choix quant à la gestion de leur commune et permettront de désigner leurs représentants au conseil communautaire. Le droit de vote aux élections municipales en France est soumis à un ensemble de conditions juridiques garantissant la légitimité du scrutin, quelques informations ci-dessous vous sont communiquées.

QUI PEUT VOTER AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES ?

Conditions pour voter

Être inscrit sur la liste électorale de votre commune et ainsi, parmi les conditions, être majeur et de nationalité française ou citoyen de l'Union européenne vivant en France. Le jour du scrutin, vous devez vous présenter au bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit. Pour vérifier votre situation électorale, vous pouvez aller sur service public.fr ou solliciter votre Mairie déléguée. Toute nouvelle inscription devra être effectuée avant les dates limite d'inscription :

- **le 4 février 2026 en ligne sur www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396**

- **le 6 février 2026 en mairie déléguée.**

Tout changement d'adresse doit impérativement être signalé en Mairie déléguée, y compris lorsqu'il s'agit d'un déménagement à l'intérieur de la commune car cela peut entraîner un changement de bureau de vote.

Documents à présenter pour voter
Une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, etc.) est obligatoire. La carte électorale est conseillée, mais pas obligatoire.

Déroulement du vote

Vous prenez une enveloppe et plusieurs bulletins de vote (ou utilisez ceux reçus à domicile). Vous passez par l'isoloir pour mettre un seul bulletin dans l'enveloppe (obligatoire pour garder le secret du vote). Vous présentez votre pièce d'identité devant l'urne. Vous insérez vous-même votre enveloppe dans l'urne. Vous signez la liste d'émergence. Votre carte électorale est ensuite tamponnée (si vous l'avez).

vant l'urne. Vous insérez vous-même votre enveloppe dans l'urne. Vous signez la liste d'émergence. Votre carte électorale est ensuite tamponnée (si vous l'avez).

Fermeture du scrutin

L'heure de fermeture des bureaux sera communiquée par arrêté préfectoral. Après l'heure de clôture, seuls les électeurs déjà présents dans le bureau peuvent encore voter.

COMMENT VOTER PAR PROCURATION ?

Si vous ne pouvez pas aller voter, vous pouvez donner procuration à une personne de confiance (le mandataire) qui votera à votre place. Depuis 2022, le mandataire peut être inscrit dans une autre commune, mais il doit voter dans votre bureau de vote.

COMMENT DONNER PROCURATION ? VOUS POUVEZ FAIRE LA DEMANDE DE PROCURATION :

- En ligne sur le site <https://www.maprocuration.gouv.fr/>
Vous devrez ensuite faire valider votre procuration en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat, dans les deux mois qui suivent. Vous aurez à présenter un titre d'identité et votre référence d'enregistrement « Maprocuration ». Il est cependant désormais possible d'effectuer une dématérialisation complète de la procuration pour les détenteurs de la carte d'identité numérique et d'une identité numérique certifiée.

Avec un formulaire papier (Cerfa)

À remplir dans un commissariat, une gendarmerie, un tribunal judiciaire, un consulat ou un lieu fixé par le préfet. Munissez-vous de votre pièce d'identité. Il est conseillé d'anticiper votre demande de procuration afin qu'elle puisse être prise en compte pour le scrutin.

Cas particuliers

Personnes malades ou handicapées : un officier de police peut se déplacer à domicile (demande écrite + attestation sur l'honneur).

Durée de validité

Pour un seul tour, pour les deux tours, ou jusqu'à 1 an maximum. Jusqu'à 3 ans pour les Français de l'étranger si la procuration est faite au consulat.

Vérifier ou résilier une procuration

La vérification et la résiliation sont possibles sur le site <https://www.maprocuration.gouv.fr/>. Le mandant peut quand même voter en personne si le mandataire n'a pas encore voté à sa place.

Limite du nombre de procurations par mandataire

Pour un scrutin donné, un mandataire ne peut avoir qu'une seule procuration établie en France soit :

- 1 procuration établie en France ;
- 1 procuration établie à l'étranger ;
- 1 procuration établie en France et 1 procuration établie à l'étranger ;
- 2 procurations établies à l'étranger

Les bureaux de vote selon votre commune déléguée :

La commune dispose de 8 bureaux de vote. Le vôtre est indiqué sur votre carte d'électeur :



Bureau 1 : Collinée •
Mairie La croix Jeanne Even



Bureau 2 : Langourla •
Maison des associations,
15, rue André Fauchet



Bureau 4 & 5 : Plessala •
Salle Menésport
rue de la grande clôture



Bureau 7 : Saint-Gouëno •
Salle des associations
10, place de l'église



Bureau 3 : Le Couray •
Mairie - Salle du Conseil
rue de Penthièvre



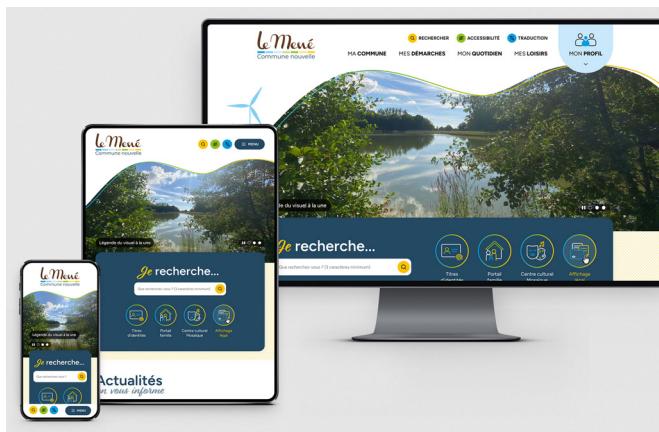
Bureau 6 :
Saint-Gilles du Mené •
Salle polyvalente



Bureau 8 :
Saint-Jacut du Mené
Mairie - Salle du Conseil

Nouveau site internet

En projet depuis la fin de l'année 2024, le nouveau site internet de la commune du Mené est opérationnel depuis la mi-septembre. Plus actuel, plus pratique et plus proche de vous, il a été entièrement reconstruit et repensé pour répondre aux usages du web nouvelle génération. Accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, ce site a pour vocation de faciliter vos démarches, de renforcer la proximité avec les habitants et de partager encore plus largement toutes les informations liées à la vie de la commune.



Ce nouveau portail se veut ouvert et inclusif :

Après la page Facebook de la commune, c'est au tour de la création d'un nouveau site Internet plus intuitif, plus épuré, plus facile d'utilisation et parfaitement adapté aux différents supports (smartphones, tablettes...) pour trouver rapidement les informations dont vous avez besoin. Ce site offre également la possibilité d'être accessible en anglais et roumain entre autres.

Un travail conséquent a été mené sur l'ergonomie du site, avec pour objectif de vous faciliter la recherche d'informations.

Afin d'optimiser la navigation, l'accueil du site est constitué d'accès rapides mais aussi d'une ouverture dès la page d'accueil sur des rubriques essentielles (Actualités, agenda....).

Lorsque vous allez naviguer au sein de ce site, vous découvrirez à quel point la commune Le Mené bénéficie sans conteste d'un environnement propice à l'installation et à l'épanouissement de ses habitants et de nouvelles familles !



La commune du Mené accueille depuis 2016 le parc éolien du Placis Vert. Initialement détenu par des investisseurs internationaux, le parc appartient depuis 2022 au Groupe Volta, producteur français d'énergie d'origine renouvelable, basé à Rennes.

Avec 5 parcs éoliens sur la région, Volta souhaite s'ancrer durablement sur le territoire breton. Aussi, afin de pérenniser la production électrique de ce site, à l'issue du contrat d'exploitation (2031), le Groupe Volta travaille dès à présent sur le projet de renouvellement des éoliennes. Les études de faisabilité, lancées en 2024, sont en cours de finalisation. A terme, les cinq éoliennes actuelles seront remplacées par trois turbines plus modernes et plus performantes.

Dans l'optique d'un dépôt de la demande d'autorisation environnementale en mars 2026, le Groupe Volta souhaite désormais présenter ce projet à l'ensemble des habitants du Mené et recueillir vos avis et remarques. Vous êtes invité(e)s à venir rencontrer les personnes en charge de ce dossier lors des permanences publiques

PERMANENCES PUBLIQUES EN MAIRIE LE MENÉ:

- Samedi 13 décembre de 9h à 13h
- Mercredi 17 décembre de 15h à 19h

INFORMATION & CONTACT

<https://www.renouvellement-eolien-placis-vert.fr/>

Trois professions au cœur de nos vies

Il est des métiers où la dimension humaine se place, d'entrée, au cœur du service rendu, qu'il s'agisse de conseil, d'écoute ou de disponibilité. S'il arrive que ces professionnels soient à nos côtés en des moments heureux, les sublimant de bouquets colorés, nous apprécions aussi qu'ils nous accompagnent dans des épreuves plus délicates, voire douloureuses de la vie. Pour vous décrire leur quotidien, Mené mag est allé à leur rencontre.



De gauche à droite : Annabelle CONNAN (Pompes funèbres du Léry - Plessala) – Bruno BERNARD (Etablissements BERNARD - Collinée) et Marine, l'une de ses collaboratrices, assistante funéraire.

Services funéraires *Accompagner les familles endeuillées*

Parmi les professions où la dimension humaine se retrouve systématiquement au cœur des attentions, on peut citer, sans risque de se tromper, celle exercée par les professionnels du funéraire. Dès qu'un défunt leur est confié, tout est mis en œuvre pour rassurer et accompagner ses proches en deuil.

« C'est un métier où la capacité d'écoute et d'adaptation sont essentielles, souligne d'emblée Bruno BERNARD, dirigeant de l'entreprise éponyme installée à Collinée (voir photo). Le comportement d'une famille confrontée à un décès est propre à chaque situation. À nous de respecter la manière dont elle y réagit. Il va de soi que les circonstances du décès impactent directement la perception qu'on en a. Quand il touche une personne jeune, quand il s'agit d'un accident, d'un suicide - les proches, sous le choc d'une rupture brutale, sont complètement perdus et se sentent démunis. À nous de les accompagner au mieux en étant le plus possible à leur écoute ».

D'évidence, le décès d'une personne proche est toujours une épreuve, quelles que soient les relations que nous entretenions avec elle. Même quand l'issue fatale est attendue, que nous avons

pu nous faire à cette idée, nous nous retrouvons (le plus souvent) désesparés devant la liste des choses à mettre en œuvre pour organiser les quelques journées qui vont entourer la date des obsèques.

La famille découvre alors un protocole très cadré qu'elle va devoir s'approprier : acte de décès, démarches administratives, annonce dans la presse, transport du corps, soin de conservation, présentation du défunt à son domicile ou dans un salon funéraire, choix du cercueil, du linceul, d'une sépulture... Une liste de décisions et d'opérations, parfois très techniques, qui vont s'enchaîner : des décisions sont à prendre.

C'est pour faciliter l'ensemble de ces opérations dans des moments où nous pouvons vite perdre nos repères que les entreprises de pompes funèbres s'efforcent de nous guider. Deux d'entre-elles interviennent sur le territoire communal, l'une à Collinée - les Etablissements Bernard - et l'autre à Plessala - les Pompes funèbres du Léry. Des professionnels qui se connaissent et sont régulièrement amenés à travailler ensemble puisque, ne disposant pas de funérarium, l'équipe Plessalienne loue régulièrement les salons

de Collinée et fait appel aux Ets. Bernard pour ses prestations cimetières.

« Pour nous, la prise en charge d'un défunt est souvent une continuité, témoigne Annabelle Connan, également à la tête des Taxis du Léry (lire P9). On a déjà transporté la personne quand elle était malade, on connaît sa famille. Cela dit, dans tous les cas, le premier contact est capital. Il faut être attentif à tous ceux qui veulent s'impliquer dans les obsèques pour trouver avec eux une formule de cérémonie, un compromis, convenant à tout le monde. En ce qui nous concerne, on se doit de trouver la bonne distance, de se mettre dans "une bulle" pour assurer une bonne prestation sans se laisser gagner par l'émotion. Je pense qu'un des intérêts de ce métier, c'est de savoir pourquoi on se lève le matin : permettre à la famille de vivre son deuil sereinement. Que la personne qui va nous contacter puisse se dire ensuite : ça y est, j'ai appelé le service funéraire, je ne suis plus seul(e) face à tout ce qui doit être fait ».

Avec ces deux entreprises, l'intégralité des prestations funéraires sont assurées sur la commune, offrant à la population un appréciable service de proximité.

Transports sanitaires

Accompagner les patients sur la route, mais pas que !



De gauche à droite : Morgane et Mewen, salariés d'HÉMONIC ambulances, Philippe et Annabelle, la dirigeante des Taxis du Léry.

Les Taxis du Léry et les Ambulances Hémonic sont les deux entreprises dites de transport assis professionnel et transport allongé qui interviennent sur le territoire communal. Leurs dirigeants nous expliquent les services qu'ils sont amenés à rendre aux patients et les qualités nécessaires à l'exercice de la profession.

« On nous assimile à des transporteurs, en fait, c'est bien plus que cela. Parfois, lors d'une embauche, on entend : « vous savez, j'aime conduire... ». Mais non, on ne cherche pas quelqu'un qui aime conduire. Le plus important, pour nous, c'est de recruter une personne capable de faire un bon accompagnement... ». Accompagnement : le mot-valise par excellence qu'il convient de préciser.

Dans ce cas précis, il prend tout son sens quand on sait que la quasi-totalité des transports effectués par ces prestataires conventionnés* concernent des patients (et non des clients) tenus de se déplacer pour accéder à des soins ou à des consultations. Déplacements qu'ils ne peuvent assurer eux-mêmes parce qu'ils sont sans véhicule ou dans l'impossibilité de conduire après leurs soins.

"Ces transports sont demandés par des médecins ou des établissements de santé. Souvent, le patient est atteint d'une affection longue exigeant un passage régulier en milieu hospitalier (chimiothérapie, radiothérapie...) où il peut être blessé, traumatisé.

Il faut alors le transférer directement de son domicile ou d'un cabinet médical vers l'hôpital ou la clinique. On comprend dès lors le rôle clé joué par ces sociétés de services dans une complexe chaîne des soins, surtout en milieu rural !

Voilà pour ce qui est du fonctionnement au quotidien. Un challenge que les deux entreprises parviennent à relever grâce à une organisation rigoureuse, mais aussi parce qu'elles s'épaulent l'une l'autre : « on se connaît bien, on travaille souvent ensemble », explique Annabelle Connan, gérante des Taxis du Léry. "Quand j'ai trop de demandes, j'appelle les Ambulances Hémonic pour me faire remplacer".

"Le reste relève avant tout des qualifications et compétences en relations humaines. Empathie et tact sont des qualités appréciées dans le métier : quand on prend une personne en

charge, on sent tout de suite si elle a envie de nous parler de sa pathologie ou pas... Bien sûr, on peut échanger avec elle sur ce qu'elle vit, être une oreille à qui se confier, mais, et c'est souvent le cas, on est simplement là pour parler de la pluie et du beau temps. C'est encore plus vrai pour les patients isolés. On fait partie des rares personnes qu'ils voient passer dans la semaine. Leur transport devient presque une sortie, on est attendu... Autrement dit, on se doit d'être à la fois dans le dialogue et l'écoute, mais également dans la discréetion suivant l'humeur et l'état du patient".

Autre fonction de ces accompagnateurs, et pas des moindres, celle d'intermédiaire : « Il nous arrive de transporter des personnes victimes d'un AVC. Elles se rendent chez un kiné ou un orthophoniste pour réapprendre à bouger, à parler. On échange avec ces professionnels de santé pour mieux comprendre ce que vivent les patients, comment ils évoluent, les progrès qu'ils réalisent. Mieux les connaître, c'est aussi, pour nous, mieux accepter les réactions qu'ils peuvent avoir comme celle de refuser de monter dans le taxi, ce qui peut arriver ».

* Par la sécurité sociale

Artisan fleuriste

Emmanuel Delambre, trente ans de passion au service de l'art floral



Emmanuel DELAMBRE

Installé depuis quatorze ans à Plessala, Emmanuel DELAMBRE est bien plus qu'un fleuriste. Il est créateur d'émotions, faisant parler les fleurs depuis maintenant trois décennies. En septembre dernier, il célétrait ses 30 ans de métier, un cap qui témoigne de son engagement et de sa passion.

Guidé par le goût du beau et du vivant. Emmanuel DELAMBRE est diplômé d'un CAP Fleuriste qu'il poursuit avec un Brevet Professionnel (BP) avant d'obtenir son Brevet de Maîtrise, gage d'un savoir-faire d'excellence. Cette solide formation est enrichie au fil des années grâce à une veille artistique

constante et des formations qu'il organise et qu'il effectue auprès des meilleurs artisans de France ; cultivant un esprit avant-gardiste et créatif inspirant.

Dans sa boutique « Fleurs du Lié », Emmanuel DELAMBRE a su créer un lieu à son image : chaleureux et accueillant pour accompagner ses clients dans toutes les occasions de la vie. Mariage, naissance, remerciement ou un adieu, il prend toujours le temps d'écouter, et de conseiller. Ses compositions naissent d'un échange, d'un souhait exprimé et ses clients lui font confiance depuis 14 ans.

Au-delà des bouquets et arrangements, Fleurs du Lié propose également à la vente des objets décoratifs pour vos intérieurs. Des idées cadeaux sélectionnés avec goûts.

S'il est certain que les fleurs accompagnent chaque étape de la vie, si elles embellissent nos foyers et nos fêtes, elles savent aussi transmettre l'affection et le respect lors des moments de séparation.

C'est pourquoi « Fleurs du Lié » propose aussi à sa clientèle des plaques funéraires, pour rendre un hommage aux proches disparus avec un large choix de plaques personnalisées ainsi qu'un service d'entretien et de fleurissement de sépultures couvrant tout Le Mené, mais aussi Plouguenast, et Plémet,

Le Grand Décor Floral

À l'initiative de ce projet qui a fait salle comble cette année à l'église de Plessala. 45 fleuristes, 2 Meilleurs Ouvriers de France ainsi que les élèves de la MFR de Merdrignac, ont partagé leur passion au grand public, mêlant formation professionnelle et savoir-faire pour un résultat spectaculaire. Vous avez été nombreux cette année encore à profiter en musique de cette magie que nous a procurée ce décor floral composé de milliers de fleurs fraîches.

Créatif, attentif et profondément humain, Emmanuel DELAMBRE continue d'écrire, avec ses fleurs, les plus belles pages de notre quotidien. Un artisan qui rappelle, avec poésie, que la beauté réside dans les gestes simples et sincères.

POMPES FUNÈBRES BERNARD COLLINÉE ☎ 02 96 51 43 12

Gestion administrative, transport, préparation défunts (thanatopraxie)*, show-room, funérarium, salons funéraires, mise en relation avec équipe paroissiale ou organisation cérémonie civile, marbrerie et prestation cimetière.

* Prestation sous-traitée effectuée au funérarium de Collinée.

POMPES FUNÈBRES DU LÉRY PLESSALA ☎ 02 96 26 15 38

Transport, préparation défunts (thanatopraxie)*, show-room, mise en relation avec équipe paroissiale ou organisation cérémonie civile, salons funéraires loués sur Collinée (Ets. Bernard), marbrerie et prestation cimetière (Ets Bernard).

AMBULANCES HÉMONIC ST-JACUT DU MENÉ ☎ 02 96 31 43 22

Services : Taxis conventionnés (transport assis professionnel) VSL (Véhicules Sanitaires Légers) - Ambulances (transport allongé)
32 véhicules 38 salariés (34 chauffeurs)

TAXIS DU LÉRY PLESSALA ☎ 02 96 26 15 38

Annabelle CONNAN
Taxis conventionnés (transport assis professionnel)
3 taxis / 4 chauffeurs

FLEURS DU LIÉ PLESSALA ☎ 02 96 26 11 18

Emmanuel DELAMBRE
Boutique en ligne : Fleurs du Lié

Actualités des entreprises

Reprise du salon de coiffure PITEL

Lilla prend soin de vous des "Cheveux à la barbe"

Lilla Le Gall vient de s'installer en coiffure hommes à Plessala. Chevelure rouge et large tatouage, elle ne passe pas inaperçue ! Une figure en remplace une autre, celle de Stéphane PITEL, coiffeur dans le bourg depuis 1995 :

« je suis très content de transmettre mon salon à Lilla, d'autant plus qu'elle est du pays ». Ce que la jeune femme confirme : « j'habite Langast comme ma mère, Martine, qui a longtemps été coiffeuse à Plessala. J'ai 14 ans d'expérience et déjà pas mal bougé. Je tenais à me poser parce que je viens d'être maman ». Pendant quelques semaines, Lilla a été accompagnée par Stéphane pour assurer un relais en douceur.

Elle ajoute à la coiffure homme : taillage de barbe, massage du visage et du cuir chevelu. « Le petit moment agréable qu'on s'offre pour se faire du bien ».

Chaque dernier vendredi du mois, je prolonge jusqu'à 23 h pour faire venir tatoueurs ou perceurs, une façon d'offrir d'autres services à ma clientèle ». N'oubliez pas la possibilité d'offrir des cartes cadeaux pour les fêtes ! nous glisse t-elle avant de nous quitter.

« Des cheveux à la barbe » coiffure hommes - Réservation ☎ 02 96 26 13 62 ou sur planity.fr



Lilla Le Gall a repris le salon de Stéphane Pitel qui tient à remercier vivement toute sa clientèle.

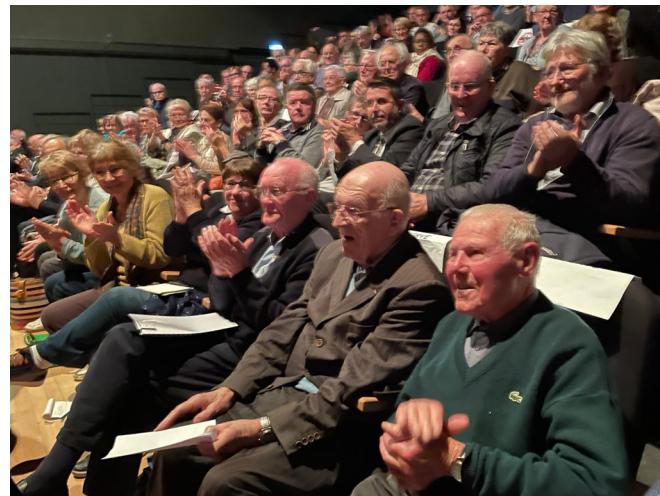
60 ans d'engagement et d'espérance au Mené

Une journée d'émotions et de transmission autour du Comité d'Expansion du Mené

S'il n'y avait qu'un mot à retenir de cette journée commémorative riche en émotions, en interventions et en enseignements ce serait la transmission.

Transmission d'un héritage de 60 ans d'actions collectives en faveur du développement local, marqué par cet esprit des pionniers dont Paul HOUÉE, le sociologue, prêtre et élu local, fût la cheville ouvrière avec Bernard SOHIER, Maire de Merdrignac à l'époque.

Ce fut un moment de passage de relais, car l'action continue et doit plus que jamais continuer, car de nouveaux défis et enjeux attendent encore le grand Mené. Il appartient à tout un chacun d'en être acteur. Mais pas n'importe quel acteur, avant tout un acteur éclairé et animé de cette volonté de servir le jeu collectif



avec des valeurs humanistes, où l'homme et son environnement sont essentiels. Voilà en substance ce que l'on peut retenir de ces interventions. Difficile exercice que celui de vous résumer cet après-midi tellement les interventions ont été nombreuses et de qualité. Nous retiendrons les passages et les messages qui nous ont semblé les plus forts, et en particulier ceux empreints d'espoir !



Les racines du Mené : 60 ans d'esprit pionnier

3 intervenants sont venus retracer cette histoire locale du grand Mené de 1965 jusqu'à la fusion des anciennes intercommunalités de proximité au sein de Loudéac Communauté Bretagne Centre.

C'est en qualité d'historien local amateur que Jean-Pascal GUILLOUËT résumera la période allant de 1965 à 1995. Il y décrit un Mené marqué en 1965 par la misère sur ces terres froides peu productives. Avec une agriculture de subsistance où la surface moyenne des exploitations agricoles était de 11,2 hectares. Presque la moitié des logements étaient composés d'une pièce unique où vivaient plusieurs générations. C'est dans ce contexte, que Paul HOUÉE,

l'enseignant-chercheur, avec les élus comme Bernard SOHIER, proposeront des temps de mobilisations citoyennes avec un slogan :

**« Le Mené,
un Pays qui ne veut pas mourir ».**

L'écho reçu fût au-delà de leurs espérances et se traduisit par la création du Comité d'Expansion du Mené. Véritable espace de solidarité et de progrès, ce comité portera bon nombre d'expériences collectives et d'initiatives en faveur de l'habitat, de l'artisanat, du tourisme... qui en fera un modèle de référence dans le milieu du développement local.



Armelle DESSAUDES, ancienne Présidente de la Communauté de Communes Hardouinais Mené, ex-canton de Merdrignac, et **Jacky AIGNEL**, ancien Président de la Communauté de Communes du Mené, premier Maire de la commune nouvelle Le Mené ont témoigné respectivement des partis pris de développement local initiés, l'un plus porté par une volonté de diversification économique et de création d'emplois ; l'autre, de développement des énergies renouvelables, avec un objectif d'autonomie énergétique à l'horizon 2025.

Malgré des trajectoires différentes, une même conviction les unit : agir localement, avec audace et en tirant parti des atouts : la RN 164 d'un côté, et de l'autre l'énergie citoyenne au profit d'un développement durable de son territoire. Chacun animé de l'esprit pionnier d'aller chercher l'innovation dans des voyages inspirants pour mieux répondre aux défis de demain. « **On a absolument tout autour de nous** » a tenu à rappeler Jacky AIGNEL. « **quand on a envie, on peut porter ensemble de très belles initiatives !** »



Le Mené face aux transitions de demain

Kermené : Un acteur économique indissociable du territoire
A la tête d'un des majors de l'industrie agroalimentaire français, nourrissant plus de 9 millions de français, **M. Nicholas MARRA**, Directeur des établissements Kermené accompagné de **M. Pascal LEROY**, directeur général adjoint, ont rappelé l'ancrage fort de l'entreprise dans Le Mené.



Avec 30 millions d'euros investis chaque année et un plan de développement sur 10 ans, Kermené se prépare à relever les défis de demain : innovation, attractivité et intégration des travailleurs étrangers.

À cet effet, ils ont conclu en saluant les dynamiques partenariales engagées avec la commune et les pouvoirs publics pour accompagner ce défi de l'intégration des travailleurs étrangers, devenus indispensables.

Mené horizon 2030 : Une démarche prospective citoyenne

Le maire **Gérard DABOUDET** a présenté la démarche Mené Horizon 2030, un projet de réflexion collective sur l'avenir du territoire.

« *Faire avec les habitants, et non plus seulement pour eux* », tel est le mot d'ordre.

Cette dynamique s'inscrit dans la continuité de l'esprit de Paul HOUÉE :

penser le développement local comme une œuvre partagée et vivante.



Mené Horizon 2030 :
atelier prospectif - Saint-Gouëno

Paroles d'habitants engagés et attachés à leur territoire

Jeanne, Catherine, David et Laurent ont parlé du « petit truc en plus » qui a fait qu'ils ont choisi de vivre, d'investir ou de s'engager au Mené. Terre d'accueil, de projets, d'énergie ou de lien social, le Mené reste pour eux une terre d'opportunités personnelles et collectives.



Regards extérieurs de 2 grands témoins ayant des liens forts avec Le Mené



Edmond HERVÉ, ancien maire de Rennes, ancien Ministre et surtout ami de Paul HOUÉE, est venu partager son espoir d'un lien fort de réciprocité ville campagne qui favorisera des avancées. « L'espérance, l'espoir sont le chemin du vouloir pour aller vers un idéal. C'est un état d'esprit avec 2 composantes : l'intelligence qui consiste à reconnaître un objectif, un bien ; une volonté pour atteindre cet objectif, réaliser ce bien en mettant en œuvre des moyens. Il appelle le courage, la patience, la détermination, la motivation, la confiance pour agir, pour mobiliser. Tout cela se retrouve dans l'engagement, qu'il soit politique, syndical, associatif, professionnel, familial.... Toute personne doit espérer ! ».

Comment faire ? Le décor est planté par Julian PERDRIGEAT, Directeur de la fabrique des transitions qui a oeuvré avec les acteurs du Mené il y a plus de 15 ans pour créer et animer le réseau des TEPOS, Territoires à énergie positive ! Il faut selon lui « *faire émerger les « Paul Houée de demain* » en transmettant comme vous le faites aujourd'hui. À l'heure où des transitions écologiques n'ont jamais été aussi prégnantes, il faut prendre soin de l'environnement, prendre soin du social en développant les coopérations. Il faut animer ces dynamiques et favoriser l'écoute avec une approche somme toute systémique car les écosystèmes sont liés».





Hommage à Paul Houée, CITOYEN D'HONNEUR DU MENÉ

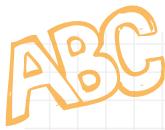
C'est dans un silence de cathédrale que les plus de 260 personnes présentes ont pu découvrir en avant première le film de Jean-Yves DAGNET, qui retrace la vie d'engagement de Paul HOUÉE et en filigrane l'histoire de son Mené, sa terre natale de cœur et d'action, lieu d'expérimentation et de mobilisation citoyenne.

S'en est suivie une intervention émouvante de Paul HOUÉE, ce promoteur d'un développement local ascendant qui n'aura de cesse de dire l'importance *d'« Avoir de la boue sous les godasses » !* lui qui l'avoue *« J'ai plus prêché le développement local que la foi ! »*.

Cette figure tutélaire du territoire n'aura de cesse de revenir au Pays, d'inviter les acteurs à se mobiliser, car il était pleinement conscient du fait qu'« on est responsable de l'attente qu'on a suscité » il y a maintenant 60 ans ! Le Mené, c'est un terreau qu'il faut cultiver et nourrir d'initiatives porteuses d'espérance ! À 94 ans, il a tenu à nous inviter à continuer inlassablement à agir, et non subir !

Dans une émotion partagée, Joseph, Jacky, Dominique, lui ont remis des présents symboliques, tout comme Gérard DABOUDET, en qualité de Maire du Mené en le nommant citoyen d'honneur de la commune, saluant son engagement indéfectible et son héritage à faire vivre.





Une année scolaire 2025-2026 sous le signe de la stabilité et de la nouveauté



Collinée
SITE SCOLAIRE "PIERRE GINESTE"



137 ÉLÈVES • 7 CLASSES

Directeur : Olivier BARDOUIL
 Équipe éducative : Bastien BERRUYER CE2-CM1 ;
 Anaëlle LE SCANVE CM1-CM2 ; Emeline LE REUN TPS-PS-MS ;
 Claire HAMET TPS-PS-MS ; Elodie BURLOT CM1-CM2 ; Charlène
 THOMAS CE1 ; Sarah GARNIER CE2 ; Virginie RONXIN
 AESH ; Julie ROUGET CE1 ; Colette CARRO ATSEM ;
 Delphine CARLO ATSEM ; Marion CARO AESH ;
 En médaillon, Elisa SAMZUN, décharge de Bastien BERRUYER.

(Langourla St-Vran)
RPI LE BLÉ EN HERBE



46 ÉLÈVES • 2 CLASSES

Directeur : Olivier BARDOUIL
 Équipe éducative : Camille ALLAINMAT CM1-CM2
 Langourla Amélie HANLEY CE2-CM2 ;
 Régine BRAJEUL CP-CE1
 St-Vran ; Virginie JALLU GS-CP ;
 Pascale AUBRY TPS-PS-MS-GS .

Le Gouray
SITE SCOLAIRE « LE CROQUELIEN »



113 ÉLÈVES • 7 CLASSES

Directeur : Olivier BARDOUIL · Équipe éducative debout :
 Lucie Folainais AESH ; Elodie Lucas ATSEM ; Sandra COLAS
 AESH ; Patricia BAZIN ATSEM ; Aurélie MILON TPS-PS-MS ;
 Alexandra RAULT CE2-CM1 ; Marine LE BOUËDEC MS-GS ;
 Hervé GENTY MS-GS ; Assis : Anaïs CALVEZ Stagiaire ATSEM ;
 Rose-Marie TARDIVEL ATSEM ; Rozenn GAUTHIER CP ;
 Jeanne HERVÉ CE2-CM2

Saint-Jacut du Mené
SITE SCOLAIRE « LES ÉCUREUILS »



70 ÉLÈVES • 5 CLASSES

Directeur : Olivier BARDOUIL
 Équipe éducative : Solène HAMON TPS-PS-MS ;
 Isabelle PERROTTE CP Corinne LUCAS ATSEM ;
 Sabrina PACCEU GS ; Juliette CLÉRET CP ; Laurence GUILLOU
 CP ; Camille LEPLAT CP (remplacement de Laurence
 GUILLOU durant le congé maternité) ;
 Pauline TRESSEL ATSEM



ÉQUIPE HORS CLASSE

Directeur : Olivier BARDOUIL ; Rozenn MÉNARD-COMMAULT
 UPE2A : Accueil des élèves et familles allophones Stéphanie
 MEL : Accueil des élèves et familles allophones Mathilde
 PIROU : Coordinatrice REP ; Delphine GUILLAUME-GUÉRIN
 Psy EN : Valérie PÉDEL Maîtresse E





Équipes enseignantes MENÉ OUEST

Plessala & Saint-Gilles du Mené



Répartie sur deux sites (Plessala & Saint-Gilles du Mené),
185 élèves, sous la direction de Samuel BRÉHONNET.

Astrid DELÉPINE TPS et PS ; Tiphaine TRÉGUIER ATSEM ; Marie-Laure GEORGINI MS ; Fanny THI CH ATSEM ; Aurélie RUELLO CE1 ; Laurane KERSUSAN CE1 ; Elisa SAMZUN CE1 ; Samuel BRÉHONNET et Elisa SAMZUN CE2 ; Christopher RICHARD CM1 ; François CARRÉ CM2 ; Sylvie TESNIÈRE AESH.

A Saint-Gilles du Mené : Cynthia BRIAND et Virginie THOUAULT GS ; avec Sylvie ROBIN ATSEM ; Victoria TILHOS et Anne BEAUPÈRE CP ; Charlotte MORIN AESH

Équipes enseignantes des établissements privés

Langourla
ÉCOLE SAINT-JOSEPH



46 ÉLÈVES 2 CLASSES

DIRECTEUR : M. Frédéric HEUDIARD
Equipe éducative : Céline CHAUVELIER, Frédéric HEUDIARD, Hélène MORIN ATSEM : Manon HERVÉ

Saint-Gouëno
ÉCOLE SACRÉ COEUR



68 ÉLÈVES 3 CLASSES

Directrice : Gwenaëlle GOURLAOUEN, Equipe éducative : Gwenaëlle GOURLAOUEN, Amélie ALLÉE, Isabelle CHEVE, Typhaine CORNIER, Céline ABBÉ



COLLÈGE VICTOR VASARELY

Une année scolaire 2024-2025 marquée par l'excellence et l'engagement.

La communauté éducative du collège peut s'enorgueillir des résultats exceptionnels obtenus lors de la dernière session du Diplôme National du Brevet (DNB). En effet, les élèves de 3e ont affiché un taux de réussite de 100 %, un résultat remarquable qui illustre à la fois la détermination des élèves et le travail acharné des équipes pédagogiques et éducatives. Ce succès collectif se double d'une autre performance : 100 % des orientations ont été validées au premier vœu, permettant à chaque élève de poursuivre son parcours scolaire dans les meilleures conditions possibles.

Ces chiffres ne sont pas le fruit du hasard. Ils reflètent une dynamique collective, où chaque acteur, enseignant, personnel encadrant, famille, s'investit pleinement pour accompagner les élèves vers la réussite.

L'inclusion au cœur du projet éducatif :

l'ouverture d'un dispositif ULIS

Fort de ces succès, le collège franchit une nouvelle étape à la rentrée 2025-

2026 avec l'ouverture d'une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS). Ce dispositif, spécialement conçu pour les élèves en situation de handicap, a pour vocation de leur offrir un accompagnement personnalisé, tout en favorisant leur inclusion progressive au sein des classes ordinaires.

Un accompagnement adapté et bienveillant

L'ULIS permettra aux élèves concernés de bénéficier d'un enseignement sur mesure, dispensé par des professionnels formés et sensibilisés aux besoins spécifiques de chacun. L'inclusion en classe ordinaire se fera de manière progressive, en fonction des compétences et du rythme de chaque élève, afin de garantir une intégration réussie et épanouissante. L'objectif est clair : permettre à chaque élève, quelles que soient ses spécificités, de s'épanouir pleinement dans son parcours scolaire.

Une démarche collective et solidaire

L'ouverture de ce dispositif s'inscrit dans une volonté plus large de faire du col-

lège un lieu d'apprentissage accessible à tous, où la diversité est considérée comme une richesse. Les équipes éducatives, déjà mobilisées pour la réussite de chaque élève, seront renforcées pour accompagner au mieux cette nouvelle mission. Des formations spécifiques, des temps d'échange et des outils adaptés seront mis en place pour assurer la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

Un avenir prometteur pour tous les élèves

Avec l'ouverture de l'ULIS, le collège réaffirme son engagement en faveur d'une école inclusive, où chaque élève, quelles que soient ses spécificités, peut s'épanouir et progresser. Les excellents résultats du DNB et la réussite des orientations montrent que l'établissement a les moyens de ses ambitions : accompagner chaque élève vers la réussite, dans le respect de ses besoins et de son potentiel. Les équipes éducatives, les élèves et leurs familles peuvent aborder cette nouvelle année avec confiance et sérénité, forts des succès passés et des perspectives offertes par ce nouveau dispositif.

Plessala

Une chufferie bois flambant neuve !

Dans le cadre de sa politique énergétique et environnementale, la commune a confirmé le choix d'une chufferie bois pour alimenter en énergie l'EHPAD, le centre culturel et la mairie déléguée de Plessala, en engageant des travaux de refonte complète de la chufferie existante.



La nouvelle installation, conçue pour corriger les difficultés d'accès et les contraintes techniques rencontrées au niveau de l'alimentation en plaquettes de bois, bénéficie désormais d'un emplacement plus fonctionnel facilitant la logistique d'approvisionnement et de maintenance, tout en assurant une alimentation régulière et sécurisée du réseau de chaleur.

Grâce à cette modernisation, la commune renforce son engagement en faveur d'une gestion énergétique durable, fondée sur l'utilisation de ressources renouvelables. Ce projet contribue pleinement aux objectifs de transition écologique du territoire et à la maîtrise des coûts énergétiques pour les bâtiments raccordés.



DÉPENSES : 686 293.43 € HT



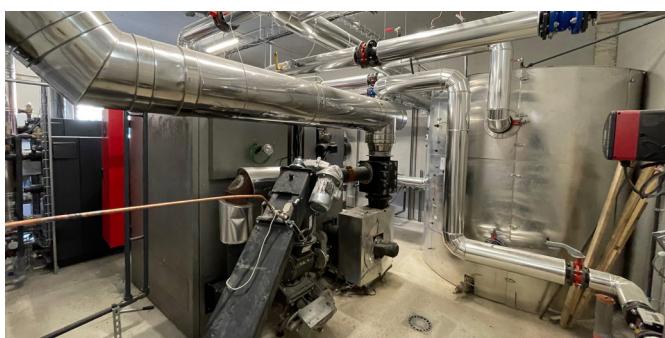
SUBVENTIONS OBTENUES :

Région : 126 180 €

Département : 374 168 €

• Date de démarrage du chantier : 06 janvier 2025

• Inauguration le 28 novembre 2025



Les travaux de reconstruction de l'EHPAD de Plessala ont débuté

Depuis le 16 septembre, un important chantier a démarré à Plessala : celui de la déconstruction et reconstruction de l'EHPAD. Ce projet d'envergure marque une étape essentielle dans l'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement des personnes âgées sur le territoire.



Pascale VIELLE, directrice de CCAS, précise que les travaux, programmés sur 28 mois, permettront la création d'un nouvel établissement fonctionnel et moderne de 2 800 m², pensé pour le confort des résidents, des familles et des équipes soignantes. Le futur bâtiment, qui s'élèvera sur quatre étages, offrira 42 logements répartis en trois unités de vie, dont deux unités protégées destinées aux personnes atteintes de maladies neurodégénératives, comme Alzheimer. L'objectif rappelle Arlette HINGANT, Maire adjointe au CCAS est bel et bien "d'offrir un cadre de vie sécurisé, chaleureux et adapté aux besoins spécifiques de la population".



Pascale VIELLE, directrice de CCAS, Arlette HINGANT, Maire Adjointe en charge de l'action sociale, vice-Présidente du CCAS.

Un lieu ouvert sur la vie locale

L'EHPAD nouvelle génération intégrera également un accueil de jour, favorisant le maintien à domicile des personnes âgées tout en leur proposant des activités stimulantes et un accompagnement personnalisé. Ce service renforcera le lien entre l'établissement et la population locale, dans une logique d'ouverture et de solidarité intergénérationnelle.

Un projet tourné vers l'avenir

À travers ce chantier, la commune affirme sa volonté de moderniser ses infrastructures médico-sociales et de répondre aux enjeux du vieillissement dans les années à venir. D'ici un peu plus de deux ans, les habitants pourront découvrir un établissement à la fois plus spacieux, plus accueillant et plus humain, véritable pilier du bien-vivre ensemble sur le territoire.



SUBVENTIONS :

- ARS : 700 000 €

- CONSEIL DÉPARTEMENTAL : 1 460 000 €

Le Squash du Mené :

Le squash séduit de plus en plus au Mené ! Depuis la rentrée de septembre, les séances de squash connaissent un joli succès les jeudis soirs : elles rassemblent en moyenne

huit participants réguliers, rejoints chaque semaine par des joueurs occasionnels. Un vrai groupe dynamique s'est ainsi formé, dans une ambiance à la fois sportive et conviviale !



Cet engouement témoigne de l'intérêt grandissant pour cette activité au Mené. Forts de cette belle énergie, les joueurs souhaitent désormais passer à la vitesse supérieure avec la création d'une association de squash, qui a pour objectif de développer la pratique et de proposer des forfaits adaptés à tous ceux qui souhaitent jouer plus souvent.

Que vous soyez débutant curieux ou joueur confirmé, le squash est une excellente façon de se dépenser tout en s'amusant. Alors, pourquoi ne pas rejoindre l'aventure ? Venez taper la balle et rencontrer d'autres passionnés en découvrant un sport à la fois intense et ludique le jeudi soir de 18h à 22h !

Forfait n°1 : 150€/an à partir de 18 ans

Forfait n°2 : 50€ /an pour les jeunes de moins de 18 ans.

Abonnement annuel illimité du 1^{er} septembre au 31 août Si vous n'êtes pas encore joueur, vous pouvez demander votre abonnement directement sur le site Balle jaune : <https://ballejaune.com/inscription/Collinee>, il suffit de vous laisser guider !

La Clairière fête ses 40 ans dans la convivialité

Samedi 13 septembre dernier, l'EHPAD de Collinée "La Clairière" a célébré ses 40 ans dans une ambiance chaleureuse et festive. Les résidents, leurs familles et le personnel ont partagé un moment de joie et de convivialité, rythmé par les airs entraînantes de la Fanfare de Moncontour.

Gourmandises, échanges et rires ont ponctué cette journée qui mettait en lumière le dynamisme et la bonne humeur qui animent la résidence au quotidien. Une exposition photographique retracant les quarante ans d'histoire de La Clairière, ainsi que des véhicules anciens spécialement présents pour l'occasion, ont complété cette célébration, offrant aux participants un voyage à travers le temps et les souvenirs.



Retour en images



Les repas CCAS dans les communes déléguées



M. et M^{me} LE CHATTON 93 ans, M. PRESSE 94 ans, M^{me} RAULT 98 ans, M. SANTIER 94 ans.



La doyenne & le doyen de l'assemblée : Simone LEGUE à l'aube de ses 93 ans (née le 30/12/1932) et Marcel OLLIVROT 92 ans passés (né le 11/07/1933)



Le banquet des souvenirs, chacun sa recette !

Depuis fin octobre et jusqu'au mois de juin, la compagnie artistique l'Artère intervient sur la commune pour créer un banquet spectacle à partir des souvenirs et des expériences culinaires des habitants de la commune.

Le projet se déroule en 4 phases :

- Octobre, novembre et décembre seront consacrés aux rencontres avec les habitants dans différents lieux de la commune
- En mars auront lieu les ateliers cuisine et photographie
- En avril, la compagnie se concentrera sur l'écriture et la mise en scène du banquet spectacle final
- En mai auront lieu les stages répétitions théâtrales avec les comédiens amateurs
- Le 6 juin à 12h ce sera l'heure du banquet final.

Le menu sera élaboré et fabriqué par des volontaires des ateliers cuisine. Pendant le banquet, une dizaine de comédiennes et comédiens d'un jour joueront les textes inspirés par les rencontres faites les mois précédents

La compagnie l'Artère, implantée à Saint Brieuc, réunit deux comédiens/metteurs en scène, une photographe, une plasticienne et une spécialiste des banquets. Chacun de ces artistes proposera des ateliers gratuits dans sa spécialité respective :



- En février et mars, ateliers cartographie sensible avec Mia MAINGOURD
- En mars, atelier cuisine et élaboration d'un menu avec Augustine FRÉMOND
- En mars toujours, atelier photo sur le thème de la photo souvenir avec Jeanne PATUREL
- En mai, ateliers théâtre et répétitions avec Diane GIORGIS et Ali KHELIL

Tous les stages et rencontres proposés seront indépendants et gratuits, vous pourrez donc venir une ou plusieurs fois dans la saison rencontrer les artistes de la compagnie.

Ces temps sont proposés aux personnes seules et aux familles à tout âge. Les stages et répétitions de théâtre seront accessibles à partir de 10 ans.

Afin de garder un souvenir de cette expérience collective, un ouvrage papier regroupant des travaux graphiques, des photos et des recettes sera édité à l'automne 2026 pour résumer tout le travail effectué sur la commune et sur 3 autres territoires des Côtes d'Armor.

Pour suivre le projet et/ou participer, vous pouvez vous inscrire à cette adresse mail banquetdesouvenirs@compagnie-lartere.org ou tout simplement suivre les informations communiquées au fur et à mesure dans le Mené Hebdo.

Nous avons hâte de découvrir vos recettes !

Vos rendez-vous

Dates des voeux dans les communes déléguées

LE GOURAY

DIM. 4 À 11 H • Cérémonie des voeux
• Salle des Fêtes

COLLINÉE

VEN. 9 À 19 H • Cérémonie des voeux
• Salle Mosaïque

LANGOURLA

SAM. 10 À 19 H • Cérémonie des voeux
• Salle Georges Albert

SAINT-GILLES DU MENÉ

SAM. 10 À 15 H • Cérémonie des voeux
• Salle des Fêtes

DECEMBRE

DIM. 7 • MARCHÉ DE NOËL

Les fées de Langourla
• LANGOURLA Salle Georges Albert

DIM. 7 • MARCHÉ DE NOËL

APE Sacré-coeur
• ST-GOUËNO Salle des Fêtes

SAM. 13 • SPECTACLE DE NOËL

APE
• PLESSALA Centre culturel

SAM. 13 • TÉLÉTHON

CLAP Gouénovais
• ST-GOUËNO Salle des fêtes

SAM. 13 • RANDONNÉES ET TRAIL

Fromené Amitié Nature
• ST-GILLES Salle des fêtes

DIM. 21 • TOURNOI DE NOËL

Mené Hand
• PLESSALA Salle omnisport

JANVIER

MAR. 20 • CONCOURS DE BELOTE

Club de l'amitié
• PLESSALA centre culturel

SAM. 24 & DIM 25 • THÉÂTRE

FC LIÉ
• PLESSALA centre culturel

SAM. 24 • BAL DISCO

Association des jeunes
• LE GOURAY Salle des fêtes

FEVRIER

DIM 1^{ER} • LOTO

Amicale + APE
• PLESSALA Centre culturel

MAR. 3 • CONCOURS DE BELOTE

Fêtes & loisirs
• PLESSALA Centre culturel

SAM. 7 • DIM. 8 • VEN. 13 • THÉÂTRE

Amicale Laïque
• LE GOURAY Salle des Fêtes

SAM.14 • TARTIFLETTE

Mené Hand
• PLESSALA Centre culturel

SAM.14 • DIM. 15 • THÉÂTRE

Amicale Laïque
• LE GOURAY Salle des Fêtes

SAINT-GOUËNO

DIM. 11 À 11H • Cérémonie des voeux
• Salle des Fêtes

PLESSALA

DIM. 11 À 11 H • Cérémonie des voeux
• Centre culturel

SAINT-JACUT DU MENÉ

DIM. 18 À 11 H • Cérémonie des voeux
• Salle animation

MER. 18 • CONCOURS DE BELOTE

FNACA
• PLESSALA Centre culturel

SAM. 21 • COUSCOUS

MENE FC
• ST-JACUT Salle animation

SAM. 21 • REPAS À EMPORTER

Les amis des 2 Chapelles
• LANGOURLA Maison des associations

SAM. 21 • BAL DISCO

CLAP
• ST-GOUËNO Salle des fêtes

DIM 22 • THÉÂTRE

Club des Aînés de St-Glen/Trébry
• LE GOURAY Salle des Fêtes

SAM. 28 • REPAS USP

USP
• PLESSALA Centre culturel

MARS

SAM. 7 ; DIM 8 • THÉÂTRE

La troupe des Planches sur Mené
• ST-JACUT Salle animation

Sam. 14 • FUNKY PARTY

A l'assaut des oreilles
• LE GOURAY Salle des Fêtes

SAM. 14 ; DIM 15 • THÉÂTRE

La troupe des Planches sur Mené
• COLLINÉE Salle Mosaïque

SAM. 14 ; DIM 15 • THÉÂTRE

Amicale Laïque
• PLESSALA Centre culturel

SAM. 20 ; DIM 21 • THÉÂTRE

Amicale Laïque
• PLESSALA Centre culturel

LUN. 22 • COMMÉMORATIONS

FNACA
• PLESSALA - La Hautière

LUN. 22 • LOTO

Club de Saint Gouëno
• ST-JACUT Salle animation

SAM. 28 • LOTO

Judo club
• ST-JACUT Salle animation

DIM 29 • LOTO

Comité de Jumelage.
• PLESSALA Centre culturel



VEN. 12 DÉCEMBRE

Serge Teysot-Gay et Khaled Aljaramani

Musique 20 h 30 @ 1h Tout public 3/5/7/13 €

VEN. 23 JANVIER

Leïla and the Koalas

© Claire Huteau

Musique 20 h 30 @ 1h10 Tout public 3/5/7/13 €

SAM. 28 FEVRIER

Vieux

Louise Genin et Jérémie Chapelain

Chant trad 15 h @ 1h30 Tout public GRATUIT

© Mickaël Dally

JEU. 19 MARS

Le delirium du papillon

Typhus Bronx - Version musique live

FESTIVAL D'HUMOUR ET D'NUANCE RIRE EN BOUTEILLE 2026

Clown 20 h 30 @ 1h15 Déconseillé aux moins de 10 ans

3/5/7/13 €